

09.03.2012 - 14:00 Uhr

Nouvelle Convention nationale sous toit pour le secteur principal de la construction / Communiqué de presse commun de la Société Suisse des Entrepreneurs ainsi que des syndicats Unia et Syna

Zurich (ots) -

Les délégations de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) ainsi que des syndicats Unia et Syna se sont mis d'accord, aujourd'hui 9 mars 2012, sur une nouvelle Convention nationale (CN) pour le secteur principal de la construction. Cette convention entrera en vigueur le 1er avril 2012 et sera valable jusqu'à fin 2015.

Le résultat des négociations sera présenté aux instances décisionnelles en tant que paquet global. Les délégations de négociations représentant les parties contractantes leur recommandent de l'approuver.

Le syndicat Unia prendra sa décision demain samedi 10 mars 2012, alors que les délégués de la SSE se prononceront sur le résultat des négociations lors d'une assemblée extraordinaire le 28 mars 2012. Les délégués du syndicat Syna prendront leur décision le même jour.

Contact:

Martin A. Senn
Leiter Politik und Kommunikation, Schweizerischer Baumeisterverband
Tél.: +41/79/301'84'68

Nico Lutz
Mediensprecher der Gewerkschaft Unia
Tél.: +41/76/330'82'07

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100718163> abgerufen werden.